

# COMMUNIQUE DE PRESSE

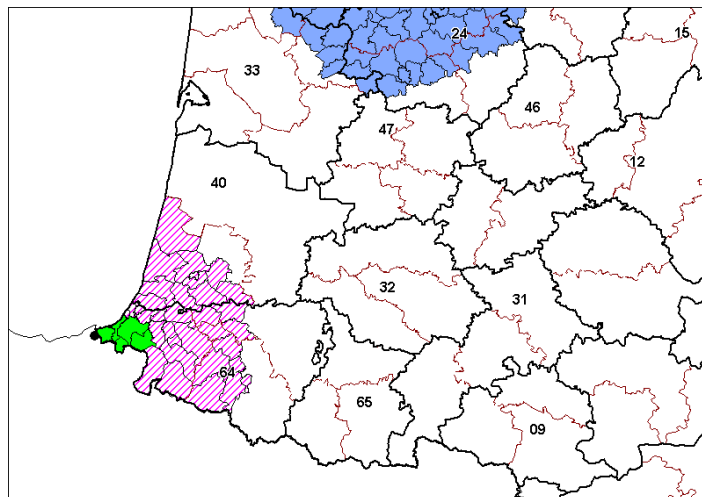
## FIEVRE CATARRHALE OVINE (FCO) : MESURES ADOPTÉES SUITE A LA DECLARATION DE FOYERS EN ESPAGNE

Les autorités espagnoles ont confirmé des foyers de fièvre catarrhale dans des exploitations agricoles en GIPUZKOA, en Pays Basque espagnol.

Cette maladie virale, communément appelée maladie de la langue bleue, affecte les bovins, ovins et caprins. Elle est transmise aux animaux par la piqûre de petits moucheron du genre *Culicoïdes*. Elle existait déjà dans les régions méditerranéennes (sud de l'Espagne, Corse...) et, depuis l'an dernier dans le Nord de l'Europe (Allemagne, Belgique, Pays-Bas, et une grande partie de la France où elle s'étend rapidement). Les cas du Pays Basque espagnol sont les premiers aussi proches des Hautes-Pyrénées.

Afin de maîtriser la diffusion de la maladie, les règles internationales imposent des restrictions de mouvements des ruminants vivants dès qu'un cas est avéré. Ainsi, par arrêté du 5 novembre 2007, Michel BARNIER ministre de l'agriculture et de la pêche a défini une « zone réglementée », c'est à dire un périmètre de protection d'un rayon de 70 km autour du foyer. Cette zone, qui concerne une partie des départements des Pyrénées-Atlantiques et des Landes, mais pas les Hautes-Pyrénées, figure sur la carte jointe.

Carte des zones réglementées :  
vert et rose hachuré : suite aux foyers en Espagne  
bleu : suite à l'extension depuis le nord de l'Europe.



La sortie de la zone réglementée est interdite pour les ruminants destinés à l'élevage et à l'engraissement. Des dérogations à ces interdictions pourront toutefois être accordées dans le cadre de la réglementation européenne applicable à cette maladie.

Les détenteurs de ruminants sont appelés à notifier tout symptôme suspect à leur vétérinaire, pour une détection précoce de la maladie.

Il convient de rappeler que cette maladie ne touche que les ruminants. **Elle n'affecte pas l'homme et n'inspire aucune inquiétude ni pour la population, ni pour le consommateur.** Les produits animaux, viande et lait, ne présentent aucun risque.